

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GLOBAL ♦ DIGIT II

GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST II

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31 DÉCEMBRE 2008 ET DISTRIBUTION SPÉCIALE

Montréal (Québec), le 28 janvier 2009 – Global Diversified Investment Grade Income Trust II (« Global DIGIT II ») (TSX : GII.UN) annonce que sa valeur liquidative (« VL ») par part au 31 décembre 2008 est estimée à 2,14 \$.

La VL à une date donnée correspond à la valeur totale des actifs de Global DIGIT II, moins la valeur totale de ses passifs.

Depuis l'opération de désengagement avec Silverstone Trust (« Silverstone »), annoncée le 21 janvier 2009 (l'« opération de désengagement »), la quasi-totalité de l'actif de Global DIGIT II est formé d'encaisse et de trois contrats de swap sur défaillance de crédit (les « swaps GD ») conclus avec Deutsche Bank A.G. (« DB ») et des garanties connexes. Avant cette opération de désengagement, les swaps GD avaient été conclus avec Silverstone qui elle-même avait conclu trois swaps sur défaillance de crédit miroirs avec DB.

Le calcul de la VL de Global DIGIT II au 31 décembre 2008 tient compte de l'information sur les prix fournie par DB à la mi-décembre 2008 aux fins d'évaluation des swaps GD. Le calcul de la VL ne reflète pas la solvabilité de DB à titre de contrepartie aux swaps GD.

Selon l'information sur les prix reçue de DB au 15 janvier 2009, Global DIGIT II comprend que les changements survenus dans la conjoncture des marchés des capitaux entraîneront une baisse de la valeur des swaps GD équivalente à 0,07 \$ par part. Nous rappelons cependant aux porteurs de parts que la VL exacte au 31 janvier 2009 ne peut être déterminée avant cette date et devra tenir compte de la valeur des autres éléments d'actif et de passif de Global DIGIT II, dont la valeur de la garantie appartenant à Global DIGIT II, valeur qui ne sera connue qu'à la fin du mois. Par conséquent, Global DIGIT II n'établit aucune projection quant à la VL au 31 janvier 2009; elle ne souhaite que relayer aux investisseurs certains des renseignements qu'elle a reçus.

Distribution spéciale

À la suite de l'opération de désengagement, Global DIGIT II a reçu de Silverstone le paiement des sommes payables aux termes des swaps GD, paiement qui était suspendu depuis août 2007 (les « montants cumulés »). Ces montants correspondaient globalement à près de 1,17 \$ par part, soit approximativement 0,0687 \$ par part par mois écoulé depuis la suspension. Cependant, Global DIGIT II a déclaré une distribution unique de 1,07 \$ par part, en conservant l'équivalent d'environ 0,10 \$ par part, soit une somme totale avoisinant 1 M\$, ce qui représente moins de 1 %

de l'actif de Global DIGIT II. Global DIGIT II a décidé de conserver cette somme au comptant comme réserve pour répondre à des obligations éventuelles qui pourraient survenir à l'occasion jusqu'à la date d'échéance prévue de Global DIGIT II. Global DIGIT II contrôlera cette réserve d'encaisse eu égard à ses obligations de temps à autre.

En outre, depuis la clôture de l'opération de désengagement, Global DIGIT II a également reçu de Silverstone un paiement unique de 0,635 \$ par part, représentant les montants accrus (les « montants accrus ») à l'égard du montant résiduel qui aurait par ailleurs été payable à Global DIGIT II à la date d'échéance des swaps GD. Ces sommes étaient cumulées par Silverstone et devaient permettre de récupérer les frais de placement initiaux de Global DIGIT II de 0,65 \$ par part. En conséquence, en tenant compte du paiement de la distribution de 0,635 \$ par part déclarée ci-dessous, le montant maximum pouvant être repayé à la date d'échéance prévue sur le montant de souscription initiale de 10,00 \$ sera limité à 9,35 \$ par part en l'absence d'événements de crédit futurs résultant en une perte en vertu des swaps GD.

Compte tenu du fait que Global DIGIT II a reçu le paiement des montants accrus avant la date d'échéance prévue des swaps GD, cette dernière annonce par les présentes qu'elle déclare une distribution unique de 0,635 \$ par part, payable le 13 mars 2009, aux porteurs de parts inscrits en date du 27 février 2009. Bien que le traitement fiscal exact des montants accrus par Global DIGIT II ne sera déterminé qu'à la fin de son exercice financier, Global DIGIT II s'attend à ce que le paiement des montants accrus ne provoque pas une inclusion dans son revenu et que la distribution représente une distribution de capital pour les détenteurs actuels de parts.

VL implicite après la distribution spéciale

À la réception de l'information sur les prix de DB pour les besoins du calcul de la VL au 31 janvier 2009, Global DIGIT II souhaite fournir aux porteurs de parts une vue d'ensemble de sa position en matière de VL. Le tableau qui suit présente la VL implicite à la suite des distributions annoncées depuis le 21 janvier 2009 et la plus récente information sur les prix reçue de DB à l'égard des swaps GD. Cependant, comme il est indiqué ci-dessus, ces données demeurent estimatives seulement, puisque la VL définitive au 31 janvier 2009 devra tenir compte de la valeur des autres éléments d'actif et de passif de Global DIGIT II, lesquels ne seront évalués qu'à ce moment et dont la valeur ne peut donc pas être déterminée avant cette date.

VL par part au 31 décembre 2008.....	2,14 \$
Baisse implicite de la VL selon l'information sur les prix reçue de DB.....	(0,07) \$
Distribution unique payable le 13 février 2009	(1,07) \$
Distribution pour le mois de janvier 2009, payable le 13 février 2009	(0,0687) \$
Distribution unique payable le 13 mars 2009 annoncée aujourd'hui	<u>(0,635) \$</u>
VL implicite au 31 janvier 2009 en donnant effet à ce qui précède, mais sans tenir compte d'autres changements dans la valeur des autres éléments d'actif et de passif depuis le 31 décembre 2008 (arrondi)	0,30 \$

En ajoutant la distribution 0,635 \$ par part annoncée aujourd'hui, les distributions totales déclarées depuis le début de janvier 2009 s'élèvent à 1,77 \$ par part.

Certaines des informations contenues au présent communiqué de presse, y compris celles qui sont de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou qui y renvoient, ou qui comprennent des expressions telles que « prévoit », « anticipe », « entend », « projette », « croit », « estime », « déduit » ou d'autres expressions semblables, constituent des informations prospectives au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières. En raison de leur nature même, ces énoncés prospectifs obligent Global DIGIT II à formuler des hypothèses, et ils comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Global DIGIT II conseille aux investisseurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de Global DIGIT II, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, projections, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présents énoncés prospectifs. À moins que la loi ne l'exige, Global DIGIT II ne s'engage pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qui peut être faite de temps à autre pour ses besoins. À l'égard de la valeur liquidative implicite au 31 janvier 2009, certaines de ces hypothèses comprennent, notamment, l'exactitude et l'absence de changement dans l'information sur les prix reçue de DB à titre de contrepartie aux Swaps GD en date du 15 janvier 2009, et l'absence de changement dans la valeur des éléments d'actif et de passif de Global DIGIT II depuis leur dernière évaluation en date du 31 décembre 2008. Les facteurs qui peuvent avoir un effet sur la valeur de ces éléments d'actif et de passif et la valeur liquidative implicite comprennent, notamment, des événements de crédits futurs touchant les obligations de référence, une détérioration dans la solvabilité des émetteurs des instruments financiers donnés en garantie aux termes des Swaps GD, une augmentation ou une diminution de la valeur de ces instruments financiers, dû à un changement dans les taux d'intérêts, dans la liquidité pour ces instruments ou d'autres facteurs, ainsi que tout passif imprévu.

À propos de Global DIGIT II

Global DIGIT II procure une participation économique dans une tranche de capitaux propres de contrats de swap sur défaillance de crédit à l'égard de portefeuilles constitués de titres adossés à des créances hypothécaires, de titres adossés à des créances mobilières, de titres financiers structurés et de positions corporatives synthétiques.

Renseignements : François Rivard : 514 879-6405
<http://info.fbn.ca/trusts>